

**Appel à projets ARS
N°ARS 2025-MAS 42**

Création de 14 places en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes en situation de handicap (polyhandicap et troubles du spectre de l'autisme)

**Commission d'information et de sélection du 26/09/2025
Avis de classement**

4 projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

Pour le lot 1 :

1. La Mutualité Française 42 43 63 SSAM.....
2. ADAPEI 42.....
3. La Croix Rouge Française

Pour le lot 2 :

1. ADAPEI 42.....

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également mis en ligne sur le site internet de l'Agence régionale de santé.

Fait à Lyon, le 26 septembre 2025

La Présidente de la commission
Astrid LESBROS

Astrid LESBROS
Directrice déléguée au pilotage
de l'offre médico-sociale